

RÉSISTANCE AUX BRÛLURES DE CIGARETTES

1. Domaine d'Application

Cet essai concerne tout type de revêtement sur bois et dérivés de bois. Cet essai ne concerne pas les surfaces vernies ou laquées.

2. Références Normatives

L'essai est réalisé conformément à la norme européenne EN 438-2 (2005) et la norme française NF D60-050 (2009) « Ameublement - Méthodes Générales d'Essais des Finitions ».

3. Caractéristiques vérifiées

Le but de cet essai est de déterminer le comportement et voir les éventuelles dégradations du revêtement due aux brûlures de cigarettes dans des conditions définies.

4. Principe de l'Essai

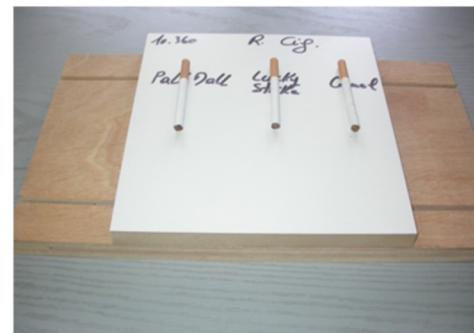
Eprouvettes :

1 éprouvette de (230 x 230) mm.

Méthode:

L'éprouvette prélevée est soumise à la chaleur d'une cigarette en combustion placée sur la surface.

Le résultat de l'essai est exprimé par énumération des dommages qui en résultent après l'examen de la surface de l'éprouvette à l'œil nu et la notation de tout changement tel que décoloration, fissures ou cloques.



Essai de Résistance aux brûlures de cigarettes

5. Résultats

Édition d'un Rapport d'Essai.

6. Contact

Mongi HADJ AHMED - Responsables des laboratoires d'essais : mongi.hajahmed@cetiba.tn.

Aymen ZOMITI - Responsable laboratoire performance des finitions : aymen.zomiti@cetiba.tn.